

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1 - IDENTIFICATION

Identificateur de produit utilisé sur l'étiquette: Neutral PH PCS 1000 Oxidizing Disinfectant/Disinfectant Cleaner

Autre identificateur: 5906 DIN: 02314851

Utilisation recommandée et restrictions sur l'utilisation chimique: Uniquement pour usage professionnel.

Manufacturier/Fournisseur:

Process Cleaning Solutions Ltd.

Adresse:

2060 Fisher Dr.

Peterborough, ON K9J 6X6

Téléphone: (705) 740-2880

Télécopieur: (705) 745-1239

Tél. Urgence 24 heures: Info Trac 1-800-535-5053 (Amérique du Nord), 011-1-352-323-3500 (International)

SECTION 2 – IDENTIFICATION DE(S) DANGER(S)

Classification de la substance chimique:

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux selon la norme 1012 OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200).

Éléments d'étiquetage: N/A

Avertissement: N/A

Déclaration(s) de dangers N/A

Déclaration(s) préventives N/A

Pictogramme(s) de danger

Autres dangers non classifiés: Aucun connu

Toxicité aiguë inconnue: 0 %

SECTION 3 - COMPOSITION/DONNÉES SUR LES CONSTITUANTS

Nom chimique, nom commun et synonyme:	CAS #	Concentration %

***Si aucune information n'est donnée, cela signifie que ce produit ne contient aucune substance qui, au niveau de concentration indiqué, présente potentiellement des risques pour la santé.**

**** Si le nom chimique/# de registre CAS est “exclusif” et/ou le % de poids est indiqué sous forme d'intervalle, cette information a été retenue sous forme de secret commercial .**

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

Description des premiers soins:

En cas d'ingestions: Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

En cas d'inhalation: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison/un médecin en cas de malaise.

En cas de contact avec les yeux: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Symptômes aigus et différés, et les effets: Peut provoquer l'irritation des yeux

Autres soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires: Traiter symptomatiquement.

SECTION 5 – MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction:

Agents extincteurs appropriés: Utiliser des moyens d'extinction appropriés dépendamment des conditions et circonstances locales et environnantes.

Agents extincteurs non appropriés: Pas disponible.

Dangers particuliers causée par la substance ou mélange: Pas disponible.

Classification d'inflammabilité: Non inflammable

Produits de combustion dangereux: Oxydes de carbone.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers:

Équipement de protection pour les pompiers: les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome avec masque intégral en mode pression positive.

Procédures de lutte contre l'incendie: Écarter les conteneurs de la zone d'incendie si cela est sécuritaire. Refroidir les récipients fermés exposés au feu en pulvérisant de l'eau sur ceux-ci. Ne pas laisser d'écoulements provenant de la source de l'incendie aller dans les égouts ou dans les cours d'eau. Contenir l'eau avec une digue.

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Protection personnelle, équipement de protection et procédures d'urgence: Toutes personnes directement impliquées avec le nettoyage du déversement doivent porter un équipement de protection contre les produits chimiques adéquats. Éloigner le personnel non autorisé du déversement ou de la fuite. Demeurer en amont du vent. Restreindre l'accès à la zone jusqu'à la fin des opérations. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Prévenir d'autres fuites ou déversements si cela est sécuritaire. Imbiber avec un matériau absorbant inerte. Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme de la sciure. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Le matériel absorbant contaminé peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Contacter les autorités locales appropriées.

Les procédures d'intervention dans les cas d'un déversement spécial: Si une fuite ou un déversement dans l'environnement se produit aux États-Unis au-delà de la quantité à déclarer dans l'EPA, aviser immédiatement le centre national d'urgence aux États-Unis (téléphone: 1-800-424-8802).

SECTION 7 – ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

Précautions à prendre pour la manutention: Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de pratiques sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection recommandée dans la section 8. Éviter le contact avec la peau. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brumes/vapeurs et pulvérisations. Se laver le visage, les mains et toute peau exposée, après manipulation.

Exigences d'entreposage: Conserver le récipient bien fermé et entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Garder sous clef. Tenir hors de la portée des enfants.

Matières incompatibles: Acides, ammoniac. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques ou produits nettoyeurs.

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

Contrôle de l'exposition:

Paramètres de contrôle

Directives d'exposition

Ce produit ne contient aucun ingrédient dont les limites d'exposition professionnelle sont à des concentrations inférieures à leurs valeurs-limites/concentrations et qui contribuent à la classification des risques du produit.

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques

Douches
Stations de lavage oculaire
Système de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que l'équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Aucun équipement de protection spécial requis.

Protection de la peau et du corps

Aucun équipement de protection spécial requis.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection nécessaire lors de l'usage normal. En cas d'irritation, la ventilation et l'évacuation peuvent être nécessaires.

Mesures d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence: Liquide clair, de couleur paille

Odeur: Eau de Javel

Seuil olfactif: Aucune information pertinente disponible

pH: 8.5-9.5

Point de congélation/fusion: Aucune information pertinente disponible

Point initial d'ébullition/intervalle d'ébullition: Aucune information pertinente disponible

Point d'éclair: Aucun à ébullition

Point d'éclair (Méthode): Aucune information pertinente disponible

Taux d'évaporation (Acétate de butyle = 1): Similaire à l'eau

Inflammabilité (solide, gaz): Non inflammable

Limite d'inflammabilité inférieure (% by vol.): Non inflammable

Limite d'inflammabilité supérieure (% by vol.): Non inflammable

Pression de vapeur: Aucune information pertinente disponible

Densité de vapeur: Aucune information pertinente disponible

Densité relative: ~1.0

Solubilité dans l'eau: Soluble

Autres solubilités: Aucune information pertinente disponible

Coefficient de partage: Aucune information pertinente disponible

Température d'inflammation spontanée: Aucune information pertinente disponible

Température de décomposition: Aucune information pertinente disponible

Viscosité: Similar à l'eau

Composé organique volatile (%COV): Aucun

Autres commentaires chimiques/physiques: Aucune information pertinente disponible

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Réagit avec l'ammoniac ou des acides comme le vinaigre, les antirouilles, les nettoyeurs à cuvettes en produisant des gaz dangereux comme du chlore et d'autres composés chlorés.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions d'entreposage recommandées.

Possibilités de réactions dangereuses

Aucune dans des conditions de traitement normales.

Conditions à éviter

Aucune selon les informations fournies.

Substances incompatibles

L'ammoniac ou acides, comme le vinaigre, les antirouilles et les nettoyeurs à cuvettes.

Produits de décomposition dangereux

Aucun connu selon les informations fournies.

SECTION 11 – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Information sur les voies d'exposition probable

Renseignements sur le produit

Inhalation L'exposition à des vapeurs ou à des émanations peut irriter les voies respiratoires.

Contact avec les yeux Peut causer de l'irritation. ^[L]_[SEP]

Contact avec la peau Peut causer une légère irritation. ^[L]_[SEP]

Ingestion L'ingestion peut causer une légère irritation des membranes muqueuses et du tractus gastro-intestinal.

Informations sur les composantes

Nom chimique	# de registre CAS	DL ₅₀ (Orale, rat)	DL ₅₀ (Cutané, lapin)	CL ₅₀ (4hr, Inhal., rat)
Sodium Hypochlorite	7681-52-9	8200	>10000	

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Le liquide peut provoquer des rougeurs ou le larmoiement. ^[L]_[SEP]

Effets différés et immédiats et effets chroniques d'une exposition à court et à long terme

Sensibilisation à la substance: Aucune information disponible

Mutagénicité: Aucune information disponible

Cancérogénicité: Le tableau ci-dessous renseigne quant aux ingrédients listés comme étant cancérogènes par les différentes agences.

Nom chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Sodium Hypochlorite 7681-52-9	-	Group 3	-	-

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 – Le niveau de cancérogénicité sur l'humain ne peut être classifié.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible

STOT: une seule exposition Aucune information disponible

STOT: exposition répétée Aucune information disponible
Toxicité chronique Aucun effet connu selon les informations fournies.
Effets sur l'organe-cible Système respiratoire, yeux, peau, tractus gastro-intestinal.

Danger d'aspiration Aucune information disponible

Valeurs numériques de toxicité — Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées basé sur le chapitre 3.1 du document SGH

Aucune information disponible

SECTION 12 – INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité: Aucune information pertinente de disponible

Persistance et dégradabilité: Aucune information pertinente de disponible

Bioaccumulation potentielle: Aucune information pertinente de disponible.

Mobilité dans le sol: Aucune information pertinente de disponible.

Autres effets environnementaux néfastes: Aucune information pertinente de disponible

SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À LA DISPOSITION

Méthodes d'élimination

Éliminer conformément aux réglementations fédérale, provinciale et municipale en vigueur.

Emballage contaminé

Ne pas réutiliser les contenants vides. Éliminer conformément aux réglementations fédérale, provinciale et municipale en vigueur.

SECTION 14 – INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Information US 49 CFR/DOT :

Numéro ONU: Non réglementé

Nom officiel d'expédition: Non réglementé

Classe(s) de danger relatif au transport: Non réglementé

Groupe d'emballage: Non réglementé

Informations de livraison spéciales: Aucun

SECTION 15 – INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Inventaires des produits chimiques

TSCA Tous les composants de ce produit sont compris soit dans l'inventaire TSCA 8 (b) ou absents de cette liste.

LIS/LES Tous les composants de ce produit sont énumérés dans les inventaires du Canada

TSCA - United States Toxic Substances Control Act Article 8(b) Inventory

LIS/LES - Liste intérieure des substances/liste extérieure des substances canadiennes

Réglementation fédérale des États-Unis

SARA 313 Article 313 du Title III of the Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique assujetti aux obligations de divulgation de l'Act and Title 40 of the Code of Federal Regulations, Part 372

SARA 311/312 Hazard Categories

Danger immédiat (aigu) pour la santé	Non
Risque chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque relié au relâchement soudain de pression	Non
Risque de réactivité	Non

CWA (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune des substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément au Clean Water Act (40 CFR 122.21 and 40 CFR 122.42).

Nom Chimique	CWA – Quantités à signalées	CWA – Polluants toxiques	CWA – Polluants prioritaires	CWA – Substances dangereuses
Sodium Hypochlorite 7681-52-9	100 lb			X
Sodium Hydroxide 1310-73-2	1000 lb			X

CERCLA

Ce produit, tel qu'il a été fourni, contient une ou plusieurs substances soumises à la réglementation sur les substances dangereuses du Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302).

Nom chimique	QR des substances dangereuses	QR des substances extrêmement dangereuses	QR
Sodium Hypochlorite 7681-52-9	100 lb	-	RQ 100 lb final RQ RQ 45.4 kg final RQ
Sodium Hydroxide 1310-73-2	1000 lb	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ

Déclaration de l'EPA

Ce produit chimique est un pesticide homologué par l'Environmental Protection Agency et est sujet à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et de l'information requise sur les fiches signalétiques et les étiquettes en milieu de travail concernant les produits chimiques non pesticides. Ci-dessous se trouvent les informations concernant les dangers, telles que requises sur les étiquettes de pesticides :

Mise en garde: Provoque l'irritation des yeux modérée. Éviter le contact avec les yeux et les vêtements. Laver soigneusement avec du savon et de l'eau après manipulation.

Loi des Etats-Unis

California Proposition 65

Ce produit ne contient aucun des produits chimiques dans la Proposition 65.

U.S. State Right-to-Know Regulations

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Rhode Island	Illinois
Sodium Hypochlorite 7681-52-9	X	X	X	X	
Sodium Hydroxide 1310-73-2	X	X	X	X	

Règlements internationaux

Canada 

Catégorie de danger SIMDUT

Non contrôlé

SECTION 16 – AUTRES RENSEIGNEMENTS

NFPA Danger pour la santé 1 Inflammabilité 0 Instabilité 0 Risques physiques et chimiques -

HMIS Danger pour la santé 1 Inflammabilité 0 Risque physique 0 Protection personnelle -

Légende:

ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
CAS: Chemical Abstract Services
CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980
CFR: Code des règlements fédéraux
CSA: Association canadienne de normalisation
DOT: Département des transports
ECOTOX: Base de données des États-Unis EPA écotoxicologique
EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
EPA: Agence américaine de protection de l'environnement
HSDB: Hazardous Substances Data Bank
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
IUCLID: International Uniform Chemical Information Database
CL: Concentration mortelle
DL: Dose mortelle
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
NTP: Programme national de toxicologie
OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
OSHA: Administration américaine de la sécurité et de la santé au travail
LEMT: Limite d'exposition en milieu de travail
RCRA: Resource Conservation and Recovery Act
RTECS: Registre des effets toxiques des substances chimiques
SARA: Superfund Amendments and Reauthorization Act
FS: Fiche signalétique
VLCT: Valeur limite de courte durée
TMD: Loi sur le transport des marchandises dangereuses
VLEP: Valeur limite d'exposition professionnelle dommage indirect
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Préparé par: Groupe de services techniques Charlotte

Tél: (705) 740-2880

AVIS AU LECTEUR

Les informations contenues dans cette fiche signalétique ont été obtenues de sources considérées précises et fiables. Bien que tous les efforts aient été faits pour assurer la divulgation complète des dangers du produit, dans certains cas, les données ne sont pas disponibles et le sont indiquées. Puisque les conditions d'utilisation du produit sont hors du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel aient été entièrement formés pour satisfaire aux exigences obligatoires du SGH. Aucune garantie, exprimé ou implicite, n'est faite et le fournisseur ne sera pas responsable des pertes, blessures ou dommages indirects qui pourraient résulter de l'utilisation ou de la dépendance des informations contenues dans cette fiche.

FIN DU DOCUMENT